

## SOMMAIRE (Suite)

Décret présidentiel du 16 septembre 1989 portant nomination du secrétaire général du Gouvernement, p. 925.

Décret présidentiel du 16 septembre 1989 mettant fin aux fonctions d'un ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire, p. 925.

Décret présidentiel du 16 septembre 1989 mettant fin aux fonctions du premier président de la Cour suprême, p. 925.

Décret présidentiel du 16 septembre 1989 mettant fin aux fonctions du chef du département des affaires économiques, financières et de la planification à la Présidence de la République, p. 925.

Décret présidentiel du 16 septembre 1989 mettant fin aux fonctions d'un directeur à la Présidence de la République, p. 925.

Décret présidentiel du 16 septembre 1989 mettant fin aux fonctions du wali de la wilaya de Annaba, p. 925.

Décret exécutif du 16 septembre 1989 mettant fin aux fonctions du secrétaire général du ministère de l'industrie lourde, p. 925.

Décret exécutif du 16 septembre 1989 mettant fin aux fonctions d'un chef de division au conseil national de planification, p. 926.

## ARRETES, DECISIONS ET AVIS

## MINISTERE DE L'INTERIEUR

Arrêté interministériel du 17 mai 1989 portant ouverture du concours de recrutement de sous-lieutenants de la protection civile, p. 926.

Arrêté interministériel du 17 mai 1989 portant ouverture du concours de recrutement de sergents de la protection civile, p. 926.

## MINISTERE DE L'ECONOMIE

Arrêté interministériel du 23 juillet 1989 fixant les modalités de constitution des fonds de plans pour l'établissement du cadastre des zones rurales, p. 927.

## MINISTERE DE L'INDUSTRIE

Arrêté du 15 août 1989 relatif à l'octroi d'une autorisation d'exploitation du gisement de fer de Ouenza, p. 928.

Arrêté du 15 août 1989 relatif à l'octroi d'une autorisation d'exploitation de la mine de phosphate de Djebel Onk, p. 928.

Arrêté du 15 août 1989 relatif à l'octroi d'une autorisation d'exploitation de la mine de fer de Boukhadra, (wilaya de Tébessa), p. 929.

Arrêté du 15 août 1989 relatif à l'octroi d'une autorisation d'exploitation des gisements de mercure d'Ismail, Mrasma et Guénicha, p. 930.

Arrêté du 15 août 1989 relatif à l'octroi d'une autorisation d'exploitation de feldspath potassique de Aïn Barbar, p. 930.

Arrêté du 15 août 1989 relatif à l'octroi d'une autorisation d'exploitation du gisement de bentonite de Mzila (Mostaganem), p. 931.

## DECRETS

Décret présidentiel n° 89-171 du 9 septembre 1989 portant nomination du Chef du Gouvernement.

Le Président de la République,  
Vu la Constitution, notamment son article 74-5 ;

## Décrète :

Article 1er. — M. Mouloud Hamrouche est nommé Chef du Gouvernement.

Art. 2. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 9 septembre 1989.

Chadli BENDJEDID.

Décret présidentiel n° 89-178 du 16 septembre 1989 portant nomination des membres du Gouvernement.

Le Président de la République,  
Vu la Constitution, notamment son article 75 ;

Vu le décret présidentiel n° 88-235 du 9 novembre 1988, complété, portant nomination du Chef du Gouvernement et des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 89-171 du 9 septembre 1989 portant nomination du Chef du Gouvernement ;